



Le SNEPS-CFTC au cœur du développement de l'épargne salariale !

Le SNEPS-CFTC a été précurseur dans la mise en place et le développement des outils d'épargne salariale au sein de Securitas Technology.



Convaincu que l'épargne salariale constitue un véritable **levier pour construire et renforcer sa sécurité financière**, nous avons œuvré à la création de la **Commission Épargne Salariale** au sein du CSE, afin de permettre aux salariés de mieux comprendre les dispositifs existants et d'en tirer pleinement profit.

Aujourd'hui, l'épargne salariale représente un ensemble de dispositifs qui peuvent contribuer à préparer un projet, constituer une épargne de précaution ou anticiper l'avenir.

Les principaux dispositifs au sein de Securitas Technology :



I – CET : Compte Épargne-Temps

Un dispositif permettant de capitaliser certains jours de repos ou de congés et, selon les règles applicables, de les utiliser ou de les valoriser ultérieurement.



II – PEE : Plan d'Épargne Entreprise

Un dispositif permettant aux salariés de se constituer une épargne dans un cadre fiscal et social avantageux, notamment grâce aux sommes issues de l'intéressement, de la participation ou des versements volontaires.



III – PERECO : Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif

Un outil permettant de se constituer progressivement une épargne en vue de la retraite, avec la possibilité de bénéficier, selon les conditions prévues, de dispositifs d'abondement de l'entreprise.



IV – ABONDEMENT

L'abondement correspond à une contribution financière de l'entreprise venant compléter les versements effectués par le salarié sur les dispositifs d'épargne salariale, dans les limites et conditions prévues par les accords en vigueur.



V – DON DE JOURS

Un dispositif permettant, dans certaines situations et selon les conditions prévues par les accords applicables, de donner des jours de repos à un collègue confronté à une situation personnelle ou familiale particulière.

Une question sur l'épargne salariale ?

Vous avez une question sur le CET, le PEE, le PERECO, l'abondement ou le don de jours ?

Votre délégué syndical SNEPS-CFTC est là pour vous accompagner et vous apporter les réponses dont vous avez besoin.



Christophe ANGLARD

06.72.80.59.93



L'épargne salariale, ce n'est pas seulement une épargne : c'est un véritable levier pour construire sa sécurité financière et préparer son avenir.



Le SNEPS-CFTC, à vos côtés pour défendre vos intérêts et vous permettre de mieux comprendre vos droits.

Vos élus CFTC restent à votre disposition pour toute question.



C'est par ici



Vos Délégués Syndicaux :

Alexandre Pascale / Christophe Anglard /
Monique Dispagne / Khadia Sakho

Retrouvez toute l'actualité de votre team SNEPS CFTC Securitas Technology sur :

- WhatsApp :



- Et notre site

<https://cftc-securitas-technology.fr>

